



Les maires des petites villes dans le Grand débat national

De nombreux élus de petites villes s'interrogent légitimement sur leur place dans le Grand débat national initié par le Président de la République suite au mouvement des « Gilets jaunes ». Sous couvert d'une organisation décentralisée du débat, le Gouvernement ne doit pas répercuter sa responsabilité sur celle des élus. Cette note synthétique retrace les événements, leur appréhension dans les territoires, et recense quelques expérimentations locales afin que chacun – dans le rôle qu'il veut jouer – puisse se retrouver.

I. Positionnement de l'APVF

- Tout en considérant qu'un débat est nécessaire et utile, les maires des petites villes rappellent qu'ils ne portent **aucune responsabilité** dans la naissance du mouvement des « Gilets jaunes ». Qu'ils participent activement au Grand débat national ou qu'ils se présentent comme de **simples relais** entre les « Gilets jaunes » et l'Etat, leur implication doit être **habile**.
- Dans la perspective de l'organisation de débats au niveau local, les élus peuvent être des « **facilitateurs** » mais pas des « animateurs ». S'ils organisent ou mettent à disposition leurs locaux, les réunions devraient être animées par des personnalités externes à la commune (« modérateurs »).
- Les **comptes rendus** de ces réunions ne devraient pas être élaborés par les personnels de la commune. Ils doivent être signés par les « Gilets jaunes ».
- **Surtout, l'APVF souhaite, à l'instar de l'ensemble des Associations du bloc communal, que le Gouvernement précise les suites qu'il entend donner au Grand débat national.**

II. Bilan des « Cahiers citoyens »

De nombreuses petites villes, sur l'ensemble du territoire, ont ouvert des « Cahiers citoyens » : Salins-les-Bains (Jura), Saran (Loiret), Meung-sur-Loire (Loiret), Auby (Nord), Waziers (Nord), Vieux-Charmont (Doubs), Landerneau (Finistère), Gouesnou (Finistère), Plouguerneau (Finistère), Relecq-Kerhuon (Finistère), Plougastel-Daoulas (Finistère), Plouigneau (Finistère), Carhaix (Finistère), Douarnenez (Finistère), Concarneau (Finistère), Éragny-sur-Oise (Val d'Oise),

Certaines d'entre-elles nous ont fait remonter les doléances des « Gilets jaunes » : Jarny, le Teil, Gournay-en-Bray, Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean d'Angély.

Les Cahiers Citoyens laissent apparaître des **inquiétudes et une volonté commune** : il faut plus de démocratie, plus de justice institutionnelle, sociale et fiscale. Ils établissent aussi le constat, largement partagé, d'un « **abandon territorial** ». Leurs demandes entrent en résonance avec les propositions de l'APVF pour lutter contre les factures territoriales :

- **Egalité territoriale** : la **fracture entre ville et campagne** est largement dénoncée à travers le manque de transports, le départ des services médicaux et des services publics mais aussi le **faible pouvoir des maires** à qui devraient revenir davantage de décisions. Ils suggèrent de mettre fin au centralisme en redonnant la main aux collectivités locales sur des domaines qu'elles ne gèrent pas ou seulement partiellement aujourd'hui : « foncier, fiscalité, recherche, éducation, formation, emploi et santé ». Certains regrettent la fin du **cumul des mandats** qui permettait de mieux relier les décisions de l'État aux enjeux des territoires.
- **Services publics** : la fermeture des petites lignes de la SNCF, celle des bureaux de poste, des écoles ou des maternités sont également dénoncées. Les Cahiers Citoyens évoquent « **une France à deux vitesses** », dans laquelle « beaucoup de moyens sont mis en place dans les villes (transports, accès à la crèche, les écoles...) » mais où les habitants des campagnes sont « oubliés ». Ils demandent le **rétablissement des services publics** dans les zones rurales.
- **Politiques publiques** :
 - **Écologie** : les Cahiers citoyens réclament une **écologie « plus juste et non punitive »**, avec le renforcement du **principe « pollueur-payeur »**. Ils proposent la création d'un « **super-ministère** » d'État englobant la transition écologique, la solidarité, la santé, l'agriculture, l'alimentation et l'énergie. Ils proposent également le **redéploiement des aides agricoles en direction des petites exploitations** créatrices d'emplois.
 - **Transports** : le **maintien des petites lignes** ferroviaires et de bus ainsi que la « **réduction du coût des transports** » pour compenser la hausse du prix du carburant sont deux éléments qui reviennent souvent également.
- **Justice fiscale** : les plus provocateurs poseront la question du financement de ces mesures et mettront en avant une apparente contradiction : « **moins d'impôt, mais plus de services publics** » ? En réalité, à l'APVF, **nous ne pensons pas que ces deux propositions soient antagonistes** : la baisse des impôts n'est pas incompatible avec le développement des services publics dans les territoires. Elles imposent surtout une **meilleure répartition des richesses et des ressources sur le territoire et une solidarité financière plus affirmée**. Il est urgent de mener une réflexion approfondie sur nos finances publiques afin de redonner du sens au système fiscal en France : plus de transparence, plus de justice et plus d'efficacité dans l'usage de l'impôt.

III. Organisation des « débats locaux »

➤ **Bourg de Péage (Drôme, 10 498 habitants)**

Pour Nathalie Nieson, maire de Bourg de Péage, le Grand débat national est une opportunité dont les élus locaux, en quelques sortes « réhabilités » après avoir été relativement malmenés par le Gouvernement, doivent se saisir.

Les propositions du maire :

1) Organisation de rencontres individuelles : mise en place de permanences (tous les samedis matin) dans le cadre desquelles le maire recueille les doléances et les propositions des « Gilets jaunes », reçus individuellement. De cette façon, le maire se place en relais entre les citoyens et l'État.

2) Organisation de réunions collectives : la mairie met à disposition ses locaux aux « Gilets jaunes ». Ces réunions collectives (les samedis après-midi) sont animées par un modérateur externe.

3) Remontée des doléances et propositions : la remontée des doléances et des propositions des « Gilets jaunes » se fera sur le modèle des Cahiers citoyens, sans intermédiaire.

➤ **Saint-Maurice (Val-de-Marne, 14 312 habitants) :**

Igor Semo, maire de Saint-Maurice, souhaite également s'investir dans le Grand débat national.

Les propositions du maire :

1) Organisation de quatre réunions publiques.

2) Chaque réunion est divisée en deux séquences :

- la première séquence, animée par le maire, doit être l'occasion d'aborder la politique locale : état des lieux de ce qui fonctionne, de ce qui fonctionne moins, et des chantiers qu'il reste à mener.

- la seconde séquence concerne plus précisément le Grand débat national : dans ce cadre, le maire se retire au profit d'un modérateur qui recueillera toutes les idées des « Gilets jaunes ».

3) Remontée des doléances et propositions : c'est le modérateur qui transmet les éléments au Gouvernement.

A. Chantepie (Ille-et-Vilaine, 10 379 habitants)

Grégoire Leblond, maire de Chantepie, est plus prudent : la mairie sera simplement une « porte d'entrée » des discussions. Pour lui, la concertation doit rester nationale.

Les propositions du maire :

1) Mise à disposition d'une urne dans les locaux de la mairie pour que les citoyens y versent leurs demandes.

2) Les demandes sont ensuite transmises aux responsables du Grand débat national.